

CHARTRE DU 7^{ème} LIEU

Août 2019

Contexte social et fondement philosophique

Les travailleurs et intervenants sociaux sont en « première ligne » dans notre pays pour maintenir un équilibre sociétal relatif, dans un contexte d'accroissement des inégalités et de hausse de la dépense publique, laquelle produit une tension quant à l'engagement social de l'Etat et des collectivités territoriales.

Soutenir les travailleurs et intervenants sociaux, c'est soutenir, à travers eux, les personnes les plus vulnérables. Cela devient une nécessité car les institutions du secteur social et médico-social ont de plus en plus de difficultés à maintenir non seulement une qualité de service auprès des publics concernés, mais aussi à perdurer, dans des situations de mise en concurrence entre elles via les appels à projets, et de démarches qualité et d'évaluation qui sont indispensables dans le principe, mais qui peuvent être questionnées tant dans leur application que dans leur fiabilité ou leurs effets. Les publics, quant à eux, sont « saucissonnés » en autant de dispositifs « en silos » et d'interlocuteurs peu coordonnés ; les accompagnements se révèlent décevants dans bien des cas, tant pour les personnes accompagnées elles-mêmes que pour les professionnels (dé)mobilisés.

Le développement de l'ESS selon une approche favorisant l'investissement privé, s'il présente des perspectives stimulantes, peut aussi servir des intérêts et des logiques contre-productifs pour notre société, pour les professionnels du social qui se sentent plutôt incompris et réduits à des fonctions de production de résultats cotables en bourse, loin de leur expertise et de leurs valeurs professionnelles fondamentales.

Ne rien faire face à ces constats partagés par les universitaires, les professionnels du Social et les personnes accompagnées elles-mêmes reviendrait à signer non seulement la lente agonie du travail social/de l'intervention sociale, mais aussi, à travers elle, à entériner la détérioration des situations des publics précaires et en rupture de liens, en situation de handicap(s), sous mesure de protection et/ou connaissant d'autres difficultés passagères ou chroniques, personnelles ou macro-structurelles.

1. Une vocation précise et utile

La vocation du 7^{ème} Lieu est d'accompagner le travail social et l'intervention sociale et de contribuer à l'innovation dans ces domaines. L'association s'attache à mettre en œuvre des services et accompagnements en direction des travailleurs sociaux ou intervenants sociaux et des organisations impliquées dans ces domaines. Elle n'a de sens que dans la mesure où les acteurs des secteurs social, socio-éducatif ou médico-social rencontrent des difficultés dans leurs pratiques professionnelles insuffisamment prises en charge et résolues par d'autres moyens que les activités proposées par L7L. Elle entend donc proposer des réponses concrètes ou des pistes claires pour améliorer les ressources professionnelles de toute nature ou les conditions de travail des professionnels du Social, afin que les « usagers » bénéficient d'un service de qualité, tant sur le plan technique qu'humain. Elle appuie également l'innovation dans ces domaines pour permettre à ces professionnels de remplir leurs missions au plus près des évolutions de la société et des publics ayant besoin d'un accompagnement.

2. Une gouvernance démocratique et partagée

L'association Le 7^{ème} Lieu s'attache à exercer une gouvernance ouverte et transparente tant en interne que vis à vis de ses partenaires ou du public de professionnels du Social au service duquel elle se met. Les modèles de gouvernance démocratique et cognitive sont retenus de façon privilégiée, tout en maintenant une attention à l'efficacité dans le travail quotidien de l'association. Les décisions sont prises en favorisant le vote par consentement et les informations peuvent circuler librement au sein de l'association, ce qui n'exclut pas une organisation définie et évolutive des modalités de communication et d'information en intra et vers l'extérieur (fonctions ou missions assignées à certains membres, canaux, fréquences), pour permettre le bon fonctionnement des activités de l'association ainsi qu'un esprit d'intérêt et d'implication pour ce que fait le collectif associatif et chacun en son sein.

3. Un modèle économique agile et hybride

Le modèle économique repose sur l'agilité et l'hybridité quant aux sources de financement des différentes activités de L7L, lesquelles peuvent se financer entre elles. Les ressources reposent sur un trépied renvoyant aux trois types d'acteurs qui sont à nos yeux directement concernés ou impliqués éthiquement dans le modèle social de notre pays, lequel, s'il n'est pas figé, doit rester équilibré et soucieux d'équité et de fraternité. La contribution financière ou en activité bénévole des bénéficiaires des activités du 7^{ème} Lieu, à savoir les travailleurs et intervenants sociaux ou leurs organisations, est essentielle, considérant que la gratuité totale n'est pas valorisante ou stimulante, notamment pour faire évoluer les situations de personnes ou d'institutions. La participation sous une forme ou une autre des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, organes étatiques ou organismes de protection sociale, constitue une autre source de financement indispensable. Les entreprises privées ou publiques ou tout autre forme d'entités, dont celles issues de l'ESS, telles les mutuelles ou coopératives, sont elles aussi invitées à abonder le financement des activités de l'association, car si elles participent déjà au modèle social de notre société via des contributions diverses, leur engagement aux côtés des acteurs du Social est un gage de la conscience d'un rôle déterminant qu'elles jouent et sont amenées à jouer dans le fonctionnement et les équilibres de notre société.

4. Un esprit libre et confiant

Le 7^{ème} Lieu est une association apolitique et non-confessionnelle. La pensée, les orientations ou croyances et pratiques de chacun y sont respectées et chacun s'engage dans cette même attitude de respect de ce qui est important pour chaque personne, qu'il s'agisse de membres actifs de l'association ou de bénéficiaires. Les idéologies de toutes sortes, les croyances ou les non-croyances sont acceptées dans la mesure où elles ne nuisent pas à l'unité et au bon fonctionnement des activités du 7^{ème} Lieu. La laïcité telle que définie par l'article 1 de la loi de 1905 est donc un principe fondateur de l'association, permettant à ses membres de vivre une dimension religieuse/spirituelle au travers de la liberté de chacun, sans prosélytisme mais également sans « loi du silence » ou rejet sur ce plan.

La dimension spirituelle ou d'autres ressources intérieures positives qui peuvent animer les membres de l'association alimentent un esprit de confiance, associé à celui de vigilance et de prudence, dans ce qui est projeté et entrepris par L7L. Cet esprit de confiance est fondateur pour avancer et s'adapter dans le cadre des missions complexes de l'association.

5. Un cheminement permanent

L'association s'attache à rester vigilante quant aux dangers d'une institutionnalisation qui deviendrait pesante, lui ferait oublier sa vocation spécifique et l'esprit vivifiant auquel elle tend. Elle espère se renouveler chaque jour grâce à une liberté de regarder et de penser ses propres activités de façon à la fois critique, constructive et bienveillante. Sa propre existence n'est pas une fin en soi mais un moyen.

6. Une communauté tendant à l'unité dans la diversité

Les membres de l'association tendent à un but commun qui fonde la communauté de ses membres et de ses bénéficiaires, au travers d'un esprit défini dans la présente charte. L'aspiration à un collectif uni et solidaire préside aux activités du 7^{ème} Lieu. Cette cohésion recherchée s'articule à la nécessité de reconnaître et de prendre en compte l'unicité de chaque personne et de ce qu'elle peut apporter ou venir chercher dans l'association.

7. Un positionnement de dialogue et de liens

L'association propose des rencontres, des échanges et des collaborations concrètes entre les professionnels des secteurs social, socio-éducatif ou médico-social, les acteurs des services publics, les entrepreneurs privés, les personnes issues de la société civile ou tout citoyen(ne) désirant s'engager pour une société d'équité et de liens sociaux. Elle entend contribuer à décloisonner des espaces professionnels et sociaux pour favoriser une meilleure intercompréhension entre les personnes ou les collectifs d'horizons divers afin de tenter de mieux répondre aux défis majeurs auxquels la « question sociale » est confrontée dans notre pays.